



ATTESTATION DE RÉMUNÉRATION DES AUTEURS DANS LE CADRE D'UNE MANIFESTATION LITTÉRAIRE ORGANISÉE EN 2025

Je soussignée **Madame Jacqueline Belhomme, Maire de Malakoff, représentante légale de la ville de Malakoff**, dont le siège est 1 place du 11 novembre 1918, atteste que l'ensemble des auteurs (écrivains, illustrateurs, traducteurs...) invités dans le cadre de la manifestation **Lisez l'été** seront rémunérés pour chacune de leurs interventions, sans qu'ils aient à en faire la demande, dans le strict respect de la grille de rémunération minimum ci-dessous et qu'il ne sera demandé aucune participation financière à quelque titre que ce soit aux auteurs invités.

GRILLE DE TARIFS APPLICABLES AUX MANIFESTATIONS SE DEROLANT EN 2025		
TARIF <u>MINIMUM</u> POUR L'AUTEUR		PRIX T.T.C.
DEMI-JOURNÉE D'INTERVENTION	2 INTERVENTIONS MAXIMUM DANS LA MÊME DEMI-JOURNÉE (UNE DEMI-JOURNÉE S'ENTEND COMME LA MATINÉE, L'APRÈS-MIDI OU LA SOIRÉE)	308,01 €
JOURNÉE D'INTERVENTION	3 INTERVENTIONS MAXIMUM DANS LA MÊME JOURNÉE	510,56 €
PLATEAU	TARIF APPLICABLE À PARTIR DE 3 AUTEURS INVITÉS À UN PLATEAU OU À UNE TABLE-RONDE, SINON TARIF DEMI-JOURNÉE (SI 1 OU 2 AUTEURS INVITÉS)	183,00 €
LECTURE PERFORMANCE		488,01 €

Les montants sont indiqués hors contribution diffuseur

Fait à Malakoff le 10 janvier 2025

Jacqueline BELHOMME,
Maire de Malakoff